

# 21E CHALLENGE ARDENNAIS DE BIKE & RUN

## RÈGLEMENT 2016-2017

### ARTICLE 00 - ASSURANCES

Les concurrents sont sensés connaître ce règlement.  
L'inscription d'un concurrent à une épreuve du challenge vaut acceptation de ce règlement par ce concurrent. Les concurrents et organisateurs sont assurés uniquement en responsabilité civile.  
Les frais dus à un vol , à un accident ne sont pas couverts.

### ARTICLE 01 - CALENDRIER DES EPREUVES

1 – 11/09/2016	ROCROY	Bike & Run	13 km (3 boucles)
2 – 18/09/2016	RENWEZ	Bike & Run	13 km (3 boucles)
3 – 08/10/2016	CHARLEVILLE MEZIERES semi-nocturne	Bike & Run	13.5 km (4 boucles)
4 – 23/10/2016	ANGECOURT	Bike & Run	12 km (3 boucles)
5 – 06/11/2016	BALAIVES	Bike & Run	13km (3 boucles)
6 – 13/11/2016	VILLE SUR LUMES	Bike & Run	2 épreuves
7 – 27/11/2016	ROUVROY-SUR-AUDRY	Bike & Run	16 km (4 boucles)
8– 11/12/2016	VAUX-CHAMPAGNE	Bike & Run	15 km (3 boucles)
9 – 18/12/2016	VIVIER AU COURT	Bike & Run	14 km (3 boucles) <b>Championnat des Ardennes</b>
10 – 15/01/2017	NOUZONVILLE	Bike & Run	15 km (4 boucles)
11 – 22/01/2017	AIGLEMONT	duathlon VTT	13 km (4 boucles)
12- 05/02/2017	CHARBOGNE	Bike & Run	13 km (3 boucles)
13– 12/02/2017	ESCOMBRES ET LE CHESNOIS	Bike & Run	13 km (4 boucles)
14 – 26/02/2017	SAINT MENGES	Bike & Run	13.5km (4 boucles)
15 – 05/03/2017	GERNELLE	Bike & Run	16 km (4 boucles)
16 – 19/03/2017	FORT des AYVELLES	Bike & Run	12 KM (4 boucles)

#### Finale du Challenge

Les départs sont à 14 h pour les courses poussins, pupilles, benjamins et 14 h 30 pour les courses minimes, cadets, juniors, séniors, vétérans.

Les minimes effectuent 1 boucle avec les adultes.

Les cadet(te)s effectuent la distance de la course adulte amputée d'1 boucle.

Les junior(e)s font la même distance que les adultes.

## ARTICLE 02 - CATEGORIES D'AGES

TYPES	années de naissance
- <b>PO / PU</b> poussin et pupille	: <b>2006 – 2007</b>
- <b>BF</b> / Benjamine et <b>BM</b> / Benjamin	: <b>2004 – 2005</b>
- <b>MF</b> / Minime féminine et <b>MM</b> / Minime masculin	: <b>2002 – 2003</b>
- <b>CF</b> / Cadette et <b>CM</b> / Cadet masculin	: <b>2000 – 2001</b>
- <b>JF</b> / Junior féminine et <b>JM</b> / Junior masculin	: <b>1998 – 1999</b>
- <b>SF</b> / Sénior féminine et <b>SM</b> / Sénior masculin	: <b>1978 – 1997</b>
- <b>VF</b> / Vétéran féminine et <b>VM</b> / Vétéran masculin	: <b>1977 et avant</b>

Toute équipe composée de 2 athlètes de catégories d'âge différentes est automatiquement classée dans la catégorie SF ou SM.

- **M** / Mixte : catégorie unique quel que soit l'âge des concurrents

## ARTICLE 03 - CERTIFICAT MEDICAL

- Athlètes licenciés fédéraux FFA,FFC,FFTRI **présentation obligatoire de la licence lors de l'inscription.**

- Athlètes non-licenciés triathlon, cyclisme, athlétisme, : **fourniture obligatoire d'un certificat médical** à la pratique du **Bike and Run en compétition** daté de moins de 3 mois avant la première épreuve engagée (photocopie acceptée, conservée par l'organisateur de l'épreuve).

**Aucun dossard ne sera délivré en cas d'absence d'une pièce obligatoire énoncée ci-avant.**

## ARTICLE 04 - INSCRIPTIONS

Présence simultanée obligatoire des 2 coureurs à la table d'inscription (émargement + présentation des pièces d'identité, licences, certificats médicaux, ...).

Horaires d'inscription =à partir de **13h00**

Droits d'engagement =**12,00€ / équipe.**

maximum 5€ par équipe enfant.

## ARTICLE 05 - REGLES DE COURSE

**Une équipe est constituée de deux coureurs, avec un ou deux VTT selon la nature de l'épreuve (Bike & Run ou Duathlon VTT).**

**Le VTT doit toujours être en mouvement, il se transmet de la main à la main.**

**La distance entre les 2 coureurs de l'équipe ne doit jamais excéder 10 mètres.**

**Les relais VTT / CP sont obligatoires.**

**Les deux équipiers doivent franchir la ligne d'arrivée ensemble, le temps de course étant pris au passage du 2<sup>ème</sup> équipier sur la ligne.**

**Le dossard (accrochage en position ventrale) ou la plaque de VTT doivent rester visibles durant toute la durée de l'épreuve.**

**Le port d'un casque à coque dure homologué NF est obligatoire pour chaque équipier durant l'intégralité de l'épreuve, jugulaire serrée.**

**Les deux équipiers doivent porter des tenues identiques.**

**Les chaussures de cross country avec pointes sont interdites pour des raisons de sécurité. Les vélos de cyclo-cross et les tandems sont interdits.**

**En cas de manquement à un de ces points, une pénalité de 1 minute sera appliquée .**

**L'assistance technique pour les VTT est autorisée uniquement au niveau de la ligne de Départ / Arrivée et du parc à vélos.  
Toute assistance ou aide d'un tiers en dehors de ces zones sera sanctionnée d'une disqualification.**

#### ARTICLE 06 - RESPECT DU REGLEMENT

Des commissaires de course sur les parcours veilleront au respect du règlement des épreuves du Challenge et seront habilités à distribuer des avertissements.

**Première infraction au règlement** = avertissement ou pénalité.

**Deuxième infraction au règlement** = disqualification de la course.

Les organisateurs du Challenge restent souverains quant aux décisions des Commissaires de course, aucun jury d'appel n'est prévu sur les courses.

#### ARTICLE 07 - CLASSEMENTS

**Le classement général du Challenge est établi sur les 11 meilleurs résultats de l'équipe.**

En cas d'égalité de points dans le classement général final du Challenge, l'équipe la mieux classée lors de la finale sera déclarée vainqueur.

Toute équipe participant à une épreuve marque des points et est automatiquement intégrée dans le classement du Challenge.

Les équipes ayant participé à toutes les épreuves du challenge se verront attribuer un **bonus de 50 points**,

#### ARTICLE 08 - RECOMPENSES

**Les récompenses du Challenge sont distribuées aux équipes en fonction de leur classement, avec participation obligatoire à la finale.**

Par ailleurs, le podium de chaque catégorie d'âge est spécifiquement récompensé. Ceci dès la catégorie minime.

#### ARTICLE 09 - ATTRIBUTION DES POINTS SUR CHAQUE ÉPREUVE

1 <sup>ère</sup> équipe	120 points
2 <sup>ème</sup>	115 points
3 <sup>ème</sup>	110 points
4 <sup>ème</sup>	105 points
5 <sup>ème</sup>	100 points
6 <sup>ème</sup>	95 points
7 <sup>ème</sup>	90 points
8 <sup>ème</sup>	85 points
9 <sup>ème</sup>	84 points
10 <sup>ème</sup>	83 points
etc.	